

Conduite Accompagnée AAC



Auto-école Julien

336, Route de Dieppe 76770
MALAUNAY

02.35.81.77.31

06.31.15.93.07

contact@autoecole-julien.fr

www.autoecole-julien.fr

Agrément n° 1063



FORFAIT AAC

20H 1280€



- Frais de gestion élève
- Fiche et Livret d'apprentissage
- Livre "Code de la Route"
- Accès code en salle illimité 6 mois
- Accès code en ligne 6 mois
 - 20h de conduite
 - 1 Rdv Préalable
- ⚠ 2 Rdv Pédagogique obligatoire (66€ à chaque RVP)
- Frais d'accompagnement à l'épreuve pratique
- Demande de fabrication permis

Une évaluation de départ est obligatoirement faite avant la signature d'un contrat, elle sera **facturée 55 euros**.

De cette évaluation sera établi avec un volume prévisionnel d'heure de formation pratique. Mais c'est vous qui choisissez à la fin votre volume d'heure de formation pratique.

ATTENTION
REDEVANCE CODE
30 € EUROS
EN PLUS D'UN FORFAIT

EXAMEN DU PERMIS

FORFAIT AAC

25H 1510 €

2^{ème} RDVP* À 10 MOIS

1^{er} RDVP* À 6 MOIS



Identique forfait 20h
AAC + 5h de conduite

Pour être accompagnateur, il faut :

- être titulaire du permis B depuis au moins cinq ans sans interruption ;
- avoir obtenu l'accord de son assureur ;
- ne pas avoir été condamné pour certains délits (homicides et blessures involontaires, conduite sous l'emprise d'état alcoolique, délit de fuite...);
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite ;
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation initiale de l'apprenti conducteur.
- Il est possible, pour l'élève, d'avoir plusieurs accompagnateurs, y compris hors du cadre familial.



Les grandes étapes de l'apprentissage anticipé de la conduite sont :

- un RDU préalable avant de commencer l'apprentissage ;
- une durée de conduite accompagnée de minimum 1 an ;
- un nombre de kilomètres parcourus supérieur à 3000 ;
 - deux RDU pédagogique avec un formateur.